

Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 68/1977 (1977)

Artikel: La gymnastique corrective dans les écoles tessinoises
Autor: Rossi, Ado
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-116620>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La gymnastique corrective dans les écoles tessinoises

par Ado Rossi

Considérée non seulement comme un exercice individuel, mais bien plus encore comme une discipline physique et collective pratiquée de manière systématique, la gymnastique corrective a aujourd'hui une grande importance, étant donné les conditions de vie particulières de la jeunesse en âge scolaire, période qui coïncide avec le moment le plus délicat et le plus décisif pour le développement des organes de mouvement.

L'accélération observée dans la croissance des jeunes, le style de vie sédentaire, ou au moins unilatéral, le repos insuffisant, les positions incorrectes que favorise parfois aussi le mobilier de la maison ou celui de l'école, pas toujours adapté, constituent des facteurs négatifs pour la formation des muscles et du squelette, en particulier de la colonne vertébrale. Celle-ci, clef de la démarche d'un individu, est donc déjà menacée dès l'enfance par d'irréversibles altérations.

Les anomalies de démarche et de tenue, surtout à l'âge prépubertaire ou pubertaire, sont en augmentation constante, tant en Suisse que dans tous les pays européens. Les médecins et les spécialistes s'en tiennent, en général, à la classification suivante en ce qui concerne les anomalies de tenue:

- mauvaises attitudes (altérations corrigibles par un effort volontaire: contractions musculaires);
- paramorphisms (altérations paranormales des formes corporelles dues à un progressif engourdissement musculaire et ligamenteux);
- dismorphisms (altérations d'ordre structural, en particulier modifications du système osseux).

Les résultats d'un examen, confirmé par les médecins et qui a été étendu au début de l'année scolaire 1971-1972 à 30000 élèves du Tessin, aboutissent aux données statistiques suivantes:

- mauvaises attitudes 65,4% des élèves;
- paramorphisms 26,3% des élèves;
- dismorphisms 2,8% des élèves.

Les élèves présentant des dismorphismes ont été confiés à des médecins ou à des spécialistes. Les pourcentages qui concernent les cas de paramorphismes et de dismorphismes sont, par bonheur, inférieurs à ceux dénoncés dans les statistiques des autres pays. Donnons un autre exemple significatif: en 1968, 30% des recrues suisses inaptes au service militaire ont été réformées à cause de malformations à la colonne vertébrale.

Etant donné les anomalies de démarche et de tenue relevées chez trop d'enfants, notamment chez ceux en âge scolaire obligatoire, il est nécessaire de *prévenir* de telles déformations chez les individus sains; en outre, il faut les *diagnostiquer* et les *soigner* dès qu'elles sont constatées, soit en ayant recours à des interventions déterminées, possibles à l'école ou à la maison, soit en les signalant à temps, dans les cas les plus graves, au médecin ou au spécialiste.

La gymnastique corrective tire son importance de tout cela; elle doit être pratiquée sous l'étroite surveillance du médecin scolaire ou délégué, dirigée par des enseignants soigneusement préparés qui agissent en étroite collaboration avec l'enseignant responsable de la classe, les familles et les élèves.

Un premier *Service cantonal de la gymnastique corrective* pour les élèves de 6 à 14 ans a déjà été créé au Tessin en 1956, après que les autorités eurent pris acte d'un rapport préliminaire positif publié par des médecins et des personnes qualifiées en la matière.

L'initiative a reçu, en général, un bon accueil dans les écoles et dans les familles. Toutefois, peut-être aussi à cause de la hâte avec laquelle on a voulu poursuivre la réalisation de la délicate entreprise, qui sous-estimait certains problèmes, comme par exemple le manque de personnel spécialisé, une orientation insuffisante ou le manque de salles, cette première initiative n'a donné comme résultat que quelques expériences concrètes qui, au moment de reprendre une nouvelle étude du problème, ont au moins été utiles pour restructurer dans des formes plus solides et plus efficaces le service tout entier; c'est ce qui a eu lieu en 1970.

Du rapport publié le 30 janvier 1971 par la commission spéciale des experts nommée par le Conseil d'Etat, présidée par M. Sergio Caratti, chef de la Section pédagogique, et composée de professeurs de l'Ecole normale, de médecins, d'enseignants de gymnastique formative et corrective de nos écoles et de l'Institut supérieur d'éducation physique de Milan, on a retenu la nécessité de pourvoir avant tout à la formation des maîtres préparés à une telle discipline.

On a tout de suite organisé un stage de formation d'une durée de deux ans, dirigé par le docteur Giacomo Müller, médecin orthopédiste FMH, en collaboration avec le professeur de gymnastique Ado Rossi, qui a ensuite été chargé de la direction et de la surveillance du Service cantonal de la gymnastique corrective. Faisaient partie du groupe les docteurs Giacomo Müller (anatomie), Luciano Bolzani (neuro-physiologie), Fabio Muggiasca (pédiatrie et auxologie); Marcello Cesabianchi, directeur de la Faculté de psychologie de l'Université de Milan (psychomotricité); les professeurs Sergio Pivetta et Ado Rossi (technique professionnelle et méthodologie). Au stage, ont été admis qua-

rante candidats, tous en possession des titres requis (diplôme d'enseignant ou baccalauréat). La première année a été considérée comme un cours propédeutique d'orientation et de récupération. D'ailleurs, les participants, transférés pendant quelques semaines dans un centre scolaire doté de tous les services et de toutes les installations requises par les exigences pédagogiques modernes, ont eu ainsi la possibilité de suivre un programme théorique et pratique concernant la connaissance des techniques professionnelles et méthodologiques. A la veille du début de la deuxième année, les écoles de tout le canton ont été divisées de manière à former trente-neuf zones, confiées, pour l'enseignement de la gymnastique corrective, à autant d'enseignants spécialisés. Convenablement préparés et toujours sous contrôle médical, les futurs enseignants ont tout de suite procédé à l'examen de tous les élèves du canton (environ 30 000), établissant pour chacun d'eux une fiche anthropométrique. Les médecins se sont, entre autres, occupés du contrôle de tous les élèves signalés, du diagnostic, étant, aux yeux de la loi, les seuls responsables de sa validité.

Lorsque l'enquête a été terminée, pour les enseignants aspirants a débuté une seconde année de préparation, considérée avant tout comme une période de travail pratique: vingt heures hebdomadaires d'activité dans les écoles de leur zone et douze heures réservées à l'étude, à la préparation et à la participation à de nouveaux stages de formation dirigés par des personnes spécialisées. Au terme de ces deux années, une commission a vérifié par un examen le degré de préparation des candidats dans le but de garantir leur aptitude.

Avec l'année scolaire 1972-1973, a pu commencer à fonctionner régulièrement le Service cantonal de la gymnastique corrective, auquel collaborent les médecins responsables de la surveillance et des contrôles prévus, les enseignants spécialisés et ceux des classes, les élèves, les familles, puisque les exercices, appris à l'école, pour devenir efficaces, doivent être très souvent répétés à domicile avec une particulière attention.

Au cours des années 1973 et 1974, sur le modèle du premier, un second stage a été organisé afin de pouvoir disposer d'un nouveau groupe d'enseignants pour occuper les postes créés et ceux laissés vacants.

Aujourd'hui, les enseignants chargés de la gymnastique corrective sont au nombre de quarante-sept. En moyenne, dans chaque zone, les cas qui doivent être suivis et soignés représentent 30 à 35% des élèves.

Pour les élèves des écoles maternelles (3 à 5 ans) un projet de réalisation immédiate est à l'étude, projet selon lequel les enfants de la dernière année seront soumis à une visite médicale approfondie: cette année, on s'est limité à un dépistage qui a fourni des indications intéressantes, surtout en ce qui concerne la mobilité des articulations (trop souvent réduite) et la coordination des mouvements, elle aussi insuffisante pour environ 50% des cas examinés.

Sur la base des résultats de cette visite, on prendra les mesures nécessaires pour la prochaine année scolaire.

La gymnastique corrective est considérée comme une discipline obligatoire dans toutes les écoles primaires (élèves de 6 à 11 ans),

dans toutes les écoles secondaires (12 à 16 ans) ; elle est en revanche facultative pour les élèves des écoles secondaires supérieures et des écoles professionnelles, âgés de plus de 17 ans.

Afin que l'élève ne manque pas toujours systématiquement les mêmes leçons, l'enseignant spécial, au début de l'année scolaire, en accord avec la direction de l'école, établit les horaires pendant lesquels l'élève pourra s'absenter momentanément, une fois par semaine, en vue d'accomplir les exercices dans le local équipé destiné à cet effet.

L'Etat a doté les communes des agrès indispensables pour le bon déroulement des leçons de gymnastique corrective: glaces quadrillées pour pouvoir contrôler les positions et les mouvements, espaliers de type spécial, bancs irrenversables, tapis adéquats. De leur côté, les communes sont tenues de mettre à disposition du service un local d'au moins 4 m sur 6, au sol recouvert de linoléum, et dont la température doit au moins atteindre 22 degrés. Cela parce que, pour un travail de correction efficace, rationnel et précis, il est indispensable que les élèves travaillent torse nu ou en maillot de bain. Lorsque ces conditions ne sont pas respectées, justement à cause d'un lieu de travail vraiment inadapté, l'enseignant de gymnastique corrective doit forcément réduire son programme et éviter certains exercices intéressant la colonne vertébrale, et cela au détriment du caractère exhaustif de son action et, par conséquent, de l'efficacité de son intervention.

Il faut savoir qu'au début, en gymnastique corrective, le travail est surtout *analytique*, c'est-à-dire orienté vers des groupes de muscles de soutien, et non pas *global*: là où entrent en fonction en même temps de nombreux groupes musculaires, en particulier ceux de l'appareil locomoteur, ou en d'autres termes, le mouvement *construit*, par opposition au mouvement *naturel*. Le premier conduit à la rééducation cinétique. Le second, au contraire, utilise les possibilités présentes du sujet; celui-ci, par économie, sollicite surtout les zones les plus mobiles et les groupes musculaires les plus forts dans un état d'équilibre général perturbé: il risque ainsi non seulement de fixer des déséquilibres existants, mais encore de les aggraver.

Donnons un exemple: cet excellent exercice physique qu'est la natation (quand il n'est pas tourné vers la compétition, surtout au moment de la prépuberté ou de la puberté), typique exemple de mouvement global considéré, à juste titre, comme l'un des sports les plus complets, ne peut, pour toutes ces raisons et contrairement à une opinion généralement répandue, permettre de corriger certaines anomalies de la colonne vertébrale: au contraire, et les cas ne manquent pas, ces mêmes anomalies, après une pratique intense et prolongée de la natation, s'en trouvent aggravées.

Remarquons que si, lorsque le service a été institué, il n'y avait qu'une vingtaine de locaux qui répondaient aux conditions requises, aujourd'hui il y a plus d'une centaine de petites salles parfaitement équipées pour la gymnastique corrective.

Le Service cantonal pour la gymnastique corrective s'est préoccupé dès le début et se préoccupe encore avec une insistance particulière de la tenue de l'élève à l'école quand il est obligé, pendant de longues heures, de rester assis sur son banc. La qualité des tables et des

chaises dont les écoles sont équipées est naturellement importante. Importante mais pas *déterminante*. Déterminante est la position de l'élève quand, assis, il écoute, écrit, dessine ou accomplit n'importe quelle autre activité: même avec des tables et des chaises ultramodernes et parfaitement adaptés à sa stature, l'élève peut prendre de mauvaises positions qui, si elles ne sont pas corrigées dans les premières années d'école, se transforment peu à peu en attitudes habituelles, par conséquent fixes, qui peuvent avoir des conséquences irréversibles (ce n'est donc pas sans raison que de nombreux auteurs appellent aussi la scoliose dorso-lombaire gauche «scoliose scolaire»).

En complément au travail accompli par les enseignants de gymnastique corrective, l'œuvre de surveillance étroite de la part du titulaire est très importante: *afin que, jour après jour, l'élève soit guidé vers des formes correctes de comportement, en prenne conscience et les transforme en véritables automatismes.*

A ce propos, le Service cantonal pour la gymnastique corrective a introduit dans toutes les salles de classe du canton deux affiches qui illustrent comment remédier aux défauts de tenue des élèves (de l'usage de cartables spéciaux, à leur position correcte debout, quand ils écoutent ou écrivent); il faut convenir que grâce à ces affiches une sensible amélioration a été possible.

Dans ce travail de sensibilisation du corps enseignant, on insistera encore, dans les années à venir, pour que ces efforts soient d'une grande utilité pour la meilleure formation possible de la jeunesse du pays.

Autre facteur important: la collaboration avec les familles. Les enseignants du service sont à n'importe quel moment à disposition des parents qui désirent obtenir des explications sur l'importance ou la nature des anomalies décelées chez leurs enfants et prendre directement connaissance des programmes qu'on leur a attribués (trois ou quatre exercices spécifiques à faire à la maison une ou deux fois par jour) et des précautions à prendre pour prévenir l'apparition des différentes anomalies de tenue.

Concluons par quelques statistiques:

- De 1972 à aujourd'hui, environ 33 000 contrôles par année ont été effectués dans toutes les écoles du canton.
- Depuis l'année scolaire 1974-1975 – après trois années d'activité du Service – 1 000 élèves en moyenne par année ont été exemptés des exercices de gymnastique corrective parce que les médecins responsables les ont jugés guéris.
- Au cours des cinq premières années d'activité du Service, 62 corsets de plâtre ou d'un autre type ont été appliqués; plus de 100 cas de Scheuermann ont été découverts; 320 radiographies ont été faites.

ADO ROSSI/

Ancien élève de l'école normale de Locarno, Ado Rossi a commencé sa carrière comme professeur d'éducation physique dans cette même école. Muté plus tard au Lycée de Lugano, il s'est ensuite spécialisé en Italie dans le domaine de la gymnastique corrective qu'il a pratiquée au Gymnase et au Lycée de Lugano de 1964 à 1971. Il dirige depuis 1972 le Service cantonal de la gymnastique corrective.